



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Mai 2011

MOT DU MAIRE

■ Une communauté mobilisée pour un développement durable

JE RÉDUIS MON SAC. J'AGRANDIS MON BAC !

La distribution du bac bleu de 360 litres, dans les prochaines semaines, constitue une étape cruciale dans la promotion et l'intensification du recyclage à Saint-Hippolyte. La Municipalité a proposé au comité Environnement de l'école des Hauteurs de tenir un concours dont les œuvres seraient produites avec les matériaux que l'on retrouve dans le bac de recyclage. Les élèves devaient confectionner le tout avec l'aide des membres de leur famille. Nos enfants sont devenus les artisans du recyclage, nos meilleurs ambassadeurs pour inciter les parents à recycler davantage. Félicitations à tous les petits amis qui ont pris part au concours. J'ai été impressionné par votre créativité et la qualité de vos œuvres qui seront exposées à la Journée de l'environnement et à l'exposition annuelle Montagne-Art.

Je tiens à remercier le conseiller en environnement Philippe Roy, les enseignantes qui ont supervisé le concours, mesdames Johanne Piché, Nathalie Lessard, Annie Doré, la directrice générale Katia Lavallée ainsi que la responsable du projet à la municipalité Mélanie Paquette. L'école des Hauteurs est une école verte Bruntland et nous sommes heureux de ce partenariat.

Félicitations aux récipiendaires :

Phoenix Joly, Laurence Dagenais, Davis Migneault-McGraw et une mention spéciale à Alexis et Olivier Desnoyers.

C'est avec de petits gestes, au quotidien, que la Municipalité pourra améliorer sa performance en matière de recyclage. Nous comptons sur vous !



minière à Saint-Hippolyte et dans les Laurentides. **15 AVRIL** : lancement officiel de la pétition en ligne, en présence du député Claude Cousineau, la mairesse Fortier, le maire Charbonneau et moi-même. Cette pétition est accessible en cliquant sur l'onglet « Quoi de neuf » sur le site de la municipalité. En date du 9 mai, elle compte plus de 3800 signatures en plus des signatures papier.

18 AVRIL : rencontre avec la ministre responsable de la région des Laurentides, Michèle Courchesne, à l'Hôtel de Ville de Saint-Hippolyte. La ministre s'engage à ce que le projet de Loi soit rappelé dès septembre en commission parlementaire. Elle réitère son appui au principe de l'acceptabilité sociale. Je reçois copie d'une lettre, du ministre délégué aux Ressources naturelles, Serge Simard, adressée à Monsieur Fayz Yacoub, président de la compagnie On Track Exploration Ltd, dans laquelle le ministre l'invite à communiquer avec les élus municipaux et il lui rappelle que l'acceptabilité sociale est une condition incontournable à l'étape des autorisations liées à l'exploitation d'un projet minier. Ce même jour à 13 h 30, rencontre des maires, Linda Fortier, Réjean Charbonneau et moi-même avec Harry Chew, le président et directeur de Pacific Arc Resources, Paul Wilson du Cabinet de Relations Publiques National Inc., accompagnés d'un géologue, dans les bureaux du maire de Sainte-Adèle. Ils sont venus nous dire qu'ils se considèrent agir dans la légalité et qu'ils vont continuer.

28 AVRIL : sous la plume d'Émilie Bilodeau dans le journal La Presse « Les forages dans les Laurentides suspendus » on peut y lire les déclarations du porte-parole de la compagnie, Paul Wilson. « Pacific Arc Ressources a toujours les permis. Est-ce qu'ils vont vouloir repousser à plus tard, est-ce qu'ils vont abandonner? Tout est sur la glace en ce moment. Mais comme ils ont des comptes à rendre à leurs actionnaires, ils vont devoir prendre une décision rapidement ». Puis la journaliste nous indique que « M. Wilson s'étonne que le ministère des Ressources naturelles ait délivré des permis dans cette région

des Laurentides. "C'est carrément dans la cour des gens. Accorder des permis dans ces régions-là, c'est un peu particulier".

CONCLUSIONS : Restons vigilants et mobilisés. Notre patrimoine environnemental n'est pas à vendre. Il faut faire la démonstration que les citoyens de Saint-Hippolyte ne braderont pas leur patrimoine environnemental pour des explorations qui servent des intérêts spéculatifs. D'autres parts, il va falloir que les bottines suivent les babines à Québec. Par souci de cohérence, pourquoi accorder des claims dans notre région? Pourquoi encourager la spéculation? Le gouvernement devrait, avant d'accorder les crédits d'impôt que permettent les actions accréditives et dilapider plus de 1 M\$ de l'argent des contribuables, s'assurer du principe d'acceptabilité sociale des projets. Sinon, cela devient complètement loufoque et contraire à la Loi sur le développement durable.



LAVAGE DE BATEAUX ET VIGNETTE

Encore une fois, le Conseil a été à l'écoute des citoyens et de leurs associations de lacs. La tarification nous apparaît raisonnable et équilibrée. Pour les embarcations motorisées, 20 \$ pour le lavage et jusqu'à 105 c.v., ce qui couvre une bonne partie des usagers, le tarif de la vignette est de 40 \$. Investir aujourd'hui dans la protection de vos lacs pourrait vous rapporter gros demain. Ne rien faire, c'est courir le risque que la santé de nos lacs se détériore. Quand ça arrive, il est souvent trop tard. Il s'agit ici de protéger la valeur de votre patrimoine bâti et environnemental à long terme.

Bruno Laroche, maire



NON AUX MINES

Voici un suivi des événements depuis la dernière parution du bulletin :

14 AVRIL : Assemblée publique d'information avec Ugo Lapointe et Me Nicole Kirouac de la « Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine ». L'Église était pleine à craquer, vous avez répondu à l'invitation de venir vous informer. Vous avez salué nos actions entreprises depuis le 25 mars et nous avons eu le mandat très clair de dire non aux mines à Saint-Hippolyte. Vous avez compris que l'issue que nous préconisons ensemble implique une vigilance et une mobilisation citoyenne pour faire comprendre sans ambiguïté qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale quant à l'exploration et l'exploitation

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

■ Consultation publique retraités et aînés

C'est dans une atmosphère des plus conviviales, le 27 avril dernier, que plus d'une soixantaine de personnes, citoyens et représentants d'organismes se sont réunis au Pavillon Roger-Cabana pour discuter de la qualité de vie des retraités et des aînés de Saint-Hippolyte. S'inspirant des difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement et des différents constats issus du portrait de Saint-Hippolyte, les participants ont alimenté les discussions animées par des représentants de la municipalité, du CSSS, d'organismes communautaires et de gens impliqués dans notre communauté.

Au départ, les retraités et les aînés devaient réfléchir aux éléments qui leur sont favorables à Saint-Hippolyte. Plusieurs points ont été soulevés comme, la variété des activités offertes tant pas la Municipalité que par les organismes communautaires et les différentes associations, la beauté de notre environnement, l'implication bénévole, la proximité des services ainsi que la proximité des proches. Par la suite, les participants étaient amenés à réfléchir à ce qui pouvait faire obstacle à leur qualité de vie. Ainsi, des préoccupations au niveau du transport, de l'habitation et des logements abordables, de la sécurité routière pour les piétons et les vélos, des loisirs, du bénévolat, du manque d'informations sur les services offerts, de l'accès aux soins de santé, de l'entraide entre les gens et du fait que les organismes et associations

de Saint-Hippolyte ne sont pas résautés, ont été soulevés lors des discussions.

DES ACTIONS À VENIR

Au terme de la seconde consultation publique qui portera sur la qualité de vie des familles et des jeunes de Saint-Hippolyte, le 28 mai prochain, un rapport des consultations sera produit et mis en ligne sur le site Internet de la Municipalité à compter de la mi-juin. Par la suite, un comité de pilotage intergénérationnel sera formé pour établir les priorités d'action et élaborer un plan de mise en œuvre. Les travaux de ce comité s'échelonnent au cours de l'automne prochain et aboutiront à une nouvelle consultation publique sur la version préliminaire du plan d'action qui aura lieu au début du printemps prochain. Si vous n'avez pas eu la chance de participer à la consultation publique, vous pouvez nous soumettre vos réflexions via un formulaire disponible à cet effet sur le site Internet de la Municipalité avant le 15 juin 2011.

Pour participer à la consultation publique sur la qualité de vie des familles et des jeunes de Saint-Hippolyte, vous devez vous inscrire auprès d'Isabelle Poulin au 450 563-2505 poste 2-251 ou par courriel au ipoulin@saint-hippolyte.ca. Lors de cette consultation, un dîner sera fourni aux participants et un service d'animation sera disponible pour les enfants.



■ La refonte du plan d'urbanisme

Lors de la dernière séance du Conseil, le projet de refonte du plan d'urbanisme de Saint-Hippolyte a été adopté. Après plus de 18 mois de travaux intensifs, l'heure est à la consultation. Ainsi, les citoyens sont conviés à une consultation le 30 mai, à 19 h, à l'Église paroissiale.

Le nouveau Conseil aurait pu simplement rencontrer l'exigence réglementaire de se conformer au nouveau schéma d'aménagement de la MRC, sans plus. Il a préféré être proactif et visionnaire et revoir en profondeur toutes les règles du jeu qui orienteront le développement de la municipalité pour les 10 prochaines années.

Au-delà de l'aspect technique et aride du document qui sera l'objet de la consultation, nous voudrions tracer ici les grandes lignes des enjeux et des orientations qui ont fait l'objet de plusieurs

heures de discussion. Les questions générales étant : à quoi voulons-nous que Saint-Hippolyte ressemble dans 10 ans? Les outils réglementaires sont-ils adéquats pour protéger et mettre en valeur notre patrimoine environnemental (naturel, paysager), régir les nouveaux développements sur le territoire, soutenir les activités commerciales, économiques et récréatives, assurer la sécurité et le bien-être des citoyens, maintenir un réseau routier fonctionnel et sécuritaire aux fins d'assurer la mobilité des usagers?

Bien plus qu'une police des usages, le service d'urbanisme est la porte d'entrée de notre communauté. Il est le gardien de la valeur de votre patrimoine bâti et environnemental. Un développement anarchique de notre communauté qui permettrait à chacun de se cantonner dans la seule perspective de ses intérêts particuliers dus à un Conseil qui



Gilles Beauregard

Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #506
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

■ Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 6 juin, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

manquerait de vision d'avenir ou qui pratiquerait une trop grande permissivité par opportunisme politique, nous condamnerait à laisser un piètre héritage à nos enfants.

Entre souplesse et rigidité, l'arbitrage du gros bon sens, et la protection à long terme des intérêts liés au bien commun, cet exercice d'équilibriste deviendra futile si l'ensemble des intervenants sur le territoire, commerçants, entrepreneurs, citoyens, n'adhèrent pas aux grands principes qui ont balisé cette refonte. Nous comptons sur vous pour qu'ensemble, nous puissions nous assurer d'un avenir à la hauteur des aspirations légitimes de nos enfants.

Au plaisir de vous voir en grand nombre à cette consultation générale.

Donald Riendeau,
Conseiller responsable de l'urbanisme



Animation & prix de présence

Disco des jeunes

DERNIÈRE DE L'ANNÉE

10 juin de 19 h à 21 h 30

Pavillon Roger-Cabana (7-14 ans) // Coût : 5 \$

Journée de l'environnement

**SAMEDI, 4 JUIN 10 H À 15 H
AU PARC ROGER-CABANA**

Au cours de cette journée, spécialistes et conférenciers seront sur place pour vous informer concernant divers aspects reliés à l'environnement telle l'analyse d'eau. Pour sa part, le service des loisirs traitera de deux sujets principaux, dont la descente de bateaux et le Camp de jour Tortilles. Une visite s'impose pour recueillir un maximum d'information !



Fête Nationale

**VENDREDI, 24 JUIN DE 15 H À MINUIT
AU PARC ROGER-CABANA**

PROGRAMMATION : 9 HEURES DE PLAISIR !

Cette année, ne manquez rien de la fête. Soyez des nôtres dès 15 h en profitant de nos nombreuses activités familiales : kiosque Éduzoo, jeux gonflables, maquillage, personnages d'antan, concours ludiques, chasse aux trésors et plus encore... Vous avez une petite fringale ou aimeriez vous procurer un souvenir? Nous avons pensé à tout pour rendre votre expérience inoubliable : service de navette gratuit, accueil, kiosque souvenirs, coin BBQ, bar, premiers soins, toilettes, animation, groupe musical « Les 4 gars du Nord » et nos incontournables feux d'artifice ! Nous vous attendons en grand nombre pour célébrer cette belle fête. Psst! Le 24 juin, on porte du blanc et du bleu !

En cas de pluie, les activités sont annulées !

CONTACTEZ-NOUS POUR ÊTRE BÉNÉVOLE !

Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

Camp de jour Tortilles

**INSCRIPTIONS : 16 MAI AU 17 JUIN À L'HÔTEL
DE VILLE PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE**

À LA SEMAINE

70 \$ / enfant (résident) 85 \$ (non résident)
Ces tarifs incluent le service de garde.

À LA CARTE (MARDIS ET/OU JEUDIS)

20 \$ / enfant (résident) 25 \$ (non résident)
Ces tarifs incluent le service de garde.

Politique familiale : un rabais est applicable pour les résidents (voir Info-Loisirs).

LE CAMP DE JOUR TORTILLES C'EST...

- 8 semaines de plaisir du 27 juin au 19 août pour les 4-12 ans
- Un programme abordable et varié
- Forfaits À la semaine et À la carte avec service de garde intégré
- 19 activités spéciales ou sorties à la carte
- Une équipe de moniteurs responsables

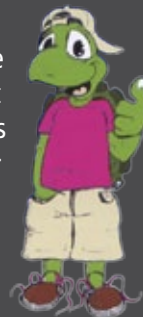
Horaire des activités : 9 h à 16 h
Service de garde : 7 h 30 à 9 h & 16 h à 17 h 30

PROGRAMMATION (4 À 6 ANS)

Tout un monde de possibilités attend votre petit mousse! Il aura l'opportunité d'évoluer dans un univers stimulant et sécuritaire. Nos moniteurs auront un plaisir fou à les guider à travers une programmation d'activités conçues sur mesure : ateliers thématiques, bricolage, excursions à la plage, lecture de contes, initiations aux sports, spécialistes, sorties et plus encore.

PROGRAMMATION (7 À 12 ANS)

Avec des moniteurs attentionnés, votre enfant aura le loisir de bouger, rire et jouer. Ces besoins, que nous jugeons essentiels, nous ont inspiré pour notre programme d'activités : ateliers thématiques et artistiques, excursions à la plage, jeux de groupe, activités sportives, sorties, etc.



Bibliothèque

LA JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR : TOUT UN SUCCÈS !

Plus de 52 personnes se sont prêtées à l'exercice, le 21 avril dernier, en remplissant un coupon de participation en vue du grand tirage mis en place pour souligner dignement la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. La chance a souri, entre autres, à Mme Sarah Buckley et M. Serge Guillemette. Ils ont remporté respectivement une carte-cadeau de la librairie Renaud-Bray. De plus, cinq personnes ont gagné un sac écolo ou un livre : Mme Isabelle Prégent, M. Carol Desbiens, Mme Claude Riendeau, Mme Huguette Baril et Mme Lydia Riopel (photo). Lors de cette journée particulière, une rose a aussi été remise aux 12 premiers abonnés s'étant présentés à la bibliothèque. Félicitations aux gagnants !



CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE : CET ÉTÉ, ON POUFFE DE LIRE !

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

À surveiller à compter du 21 juin, début du Club des aventuriers du livre offert à tous les enfants de 3 à 12 ans. Avec humour et plaisir, partez à la découverte de livres plus rigolos les uns que les autres! Plus de détails suivront dans la prochaine édition de l'Action municipale de juin.

Programme de vidange de fosses septiques

Le calendrier 2011 des vidanges de fosses septiques est désormais disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca dans l'onglet Environnement, ensuite dans la section Programme de vidange de fosses septiques, au bas de la page. Voici un aperçu sommaire du calendrier des vidanges de fosses septiques 2011. Veuillez noter que les rues sont énumérées par ordre alphabétique, et non par ordre de date de vidange.

MOIS	SOMMAIRE DES RUES DONT LES FOSSES SEPTIQUES SERONT VIDANGÉES SELON LE MOIS
Mai	Carrière, Chapelle, Cerisiers, Colibris, Domaine, Épinettes, Érables, une partie du Lac Connelly, Lac des Cèdres, Long du Lac, Ormes, Petit Ruisseau, Pins, Saules.
Juin	373 ^e , 378 ^e , 380 ^e , 381 ^e , 383 ^e , 386 ^e , 388 ^e , 390 ^e , 410 ^e , 411 ^e , 412 ^e , 413 ^e , 415 ^e , 416 ^e , 417 ^e , 430 ^e , 431 ^e avenues. Arbres, Cap, Dubuc, Église, Frênes, une partie du Lac de l'Achigan, une partie du Lac Connelly, Marcel, Mélézes, Merisiers, Nice, Plaines, Pointe aux pins, Rosiers.
Juillet	300 ^e , 305 ^e , 308 ^e , 325 ^e , 326 ^e , 330 ^e , 335 ^e , 336 ^e , 345 ^e , 346 ^e , 347 ^e , 348 ^e , 350 ^e , 352 ^e , 354 ^e , 360 ^e , 365 ^e , 366 ^e , 368 ^e , 370 ^e , 372 ^e , 394 ^e , 395 ^e , 400 ^e avenues, une partie du Lac de l'Achigan, Miramont, Rosiers.
Août	135 ^e , 145 ^e , 146 ^e , 148 ^e , 150 ^e , 151 ^e , 152 ^e , 153 ^e , 154 ^e , 157 ^e , 160 ^e , 165 ^e , 167 ^e , 169 ^e , 170 ^e , 171 ^e , 305 ^e , 310 ^e , 311 ^e avenues, Hunter, Kilkenny, une partie Lac Connelly, Roi.
Septembre	50 ^e , 51 ^e , 52 ^e , 58 ^e , 59 ^e , 60 ^e , 61 ^e , 62 ^e , 63 ^e , 64 ^e , 65 ^e , 66 ^e , 67 ^e , 68 ^e , 126 ^e , 127 ^e , 129 ^e avenues, Gagné, Hêtres, Hirondelles, Église, Lac à l'Anguille, # civique 349 et plus chemin du Lac Bleu, une partie du Lac Connelly, Mathieu, Pinsons, Sapins, Tilleuls.
Octobre	111 ^e , 113 ^e , 112 ^e , 114 ^e , 115 ^e , 116 ^e , 117 ^e , 118 ^e , 119 ^e , 120 ^e , 121 ^e , 122 ^e , 123 ^e , 124 ^e , 125 ^e , 128 ^e , 382 ^e avenues, Boucher, Bouleaux, Brière, Domaine Namur, Josée, Lac Connelly, Lauri-Jo, Perreault, Pilon, Sigouin, Thibodeau, Veilleux.
Novembre	Rattrapage et fosses scellées non vidangées

Journée de l'environnement

LE SAMEDI 4 JUIN // 10 H À 15 H // PARC ROGER-CABANA

JOURNÉE
DE
L'ENVIRONNEMENT

Kiosques d'information
Analyses de l'eau potable à prix réduit
Contenants stériles disponibles à l'Hôtel de Ville du 30 mai au 3 juin




Les Hippolytois pourront en profiter pour venir faire analyser leur eau de consommation ou de baignade à prix réduit (environ 50 % moins cher qu'au laboratoire). Pour cela, il faudra d'abord se procurer des contenants stériles en se présentant à l'Hôtel de Ville du 30 mai au 3 juin, durant les heures normales d'ouverture. Puis, il faudra venir déposer les échantillons d'eau recueillis au kiosque du laboratoire Bio-Services le samedi 4 juin, de 10 h à 15 h. Ensuite, le laboratoire accrédité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procédera à l'analyse demandée par chaque citoyen. Plusieurs types d'analyses seront disponibles :

- Analyses bactériologiques : 30 \$ (coliformes totaux et fécaux, entérocoques fécaux et colonies atypiques);
- Analyses physico-chimiques : 35 \$ (alcalinité, conductivité, couleur, dureté totale, fer, manganèse, pH, turbidité);
- Combo 1 + 2 : 60 \$;
- Eau de baignade : 8 \$ pour les coliformes fécaux ou 15 \$ pour les coliformes fécaux et les streptocoques fécaux.

Veuillez noter que deux modes de paiement seront acceptés par Bio-Services : les chèques personnels et l'argent comptant.

Journées grand ménage

LES 28 MAI ET 9 JUILLET DE 8 H À 14 H

GARAGE MUNICIPAL : 2056, ch. des Hauteurs
La Municipalité de Saint-Hippolyte mettra à la disposition de ses citoyennes et citoyens des conteneurs pour la cueillette des déchets qui ne sont pas normalement ramassés

- Pneus
- Fer
- Batteries
- Peintures
- Ordures
- Matériaux secs en petite quantité
- Bois
- Rebuts
- Huiles et combustibles
- Résidus de démolition
- Appareils ménagers

Cette journée de récupération s'adresse uniquement aux particuliers. Les débris de démolition seront acceptés en petite quantité. Dans le cas de démolition importante, le règlement #602-90 exige qu'un contenant soit utilisé sur les lieux des travaux. Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée. Prenez note que les branches seront refusées lors de cette journée.

Pour information : 450.563.2505, poste 242

Déchiquetage des branches

Les citoyens désirant se prévaloir de ce service devront obligatoirement prendre rendez-vous au plus tard, le vendredi précédant la date de la cueillette. Afin de donner un service adéquat, il vous est demandé :

- de déposer vos branches au bord de la route, dans votre entrée et non dans les fossés, 24 heures à l'avance;
- de mettre le diamètre le plus gros des branches vers le haut du côté de la rue;
- de ne pas déposer de branches de plus de 3 pouces (7,5 centimètres) de diamètre.
- le temps requis pour la récupération des branches ne devra pas excéder 15 minutes par résidence. Des frais supplémentaires seront imposés si le temps alloué à ce service est dépassé (100 \$/heure).

Réservez en communiquant au 450.563.2505 poste 242, au plus tard, à midi, le vendredi précédant la date de la cueillette. Les collectes auront lieu le 1^{er} mardi de chaque mois, de mai à novembre. Prenez note que les branches ne sont plus acceptées sur le site du garage municipal et à l'Écocentre situé au 2056, chemin des Hauteurs. Ce service n'inclut pas l'abattage d'arbres ni l'émondage, lesquels nécessitent un permis d'abattage d'arbres.



Feux en plein air

Le service Sécurité incendie désire rappeler que pour faire un feu à ciel ouvert, un permis est requis. Ce permis est disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la Municipalité. Le fait de faire un feu en plein air sans permis est passible d'une amende de 200 \$ pour une première infraction et un maximum de 1 000 \$ en cas de récidive. Des frais de 250 \$ sont ajoutés lorsqu'il y a déplacement des pompiers.